

Cours n°1 - Règles concernant les accents et deux signes orthographiques (exercices du livret 1 à 9)

Introduction

Si l'orthographe française se réfère aux différents sons et permet dans le cas des homophones de discerner le sens d'un mot, elle constitue aussi un témoignage historique d'un héritage reçu des langues qui ont fondé son lexique, en particulier le grec ancien et le latin. Aussi l'emploi complexe et évolutif de consonnes doublées (*elle jette*), de lettres diacritiques (*eschole*), d'accents (*fidèle*) et autres signes diacritiques (*garçon*) révéla cette tension entre le sentiment des étymons et la fonction discriminante aux plans phonologique et orthographique.

Aujourd'hui 5 signes auxiliaires (3 accents, la cédille et le tréma) permettent de modifier la prononciation de certaines lettres. Nous pouvons mettre à part deux autres signes auxiliaires : l'apostrophe, qui note l'absence d'un son (*L'université* = **la université*) et le trait d'union, qui sert à marquer une liaison (*s'écria-t-elle*) ou la séparation entre deux unités lexicales (*crève-cœur*). Voici les 16 combinaisons possibles entre une lettre minuscule et un des 5 signes auxiliaires :

à - â - ä - é - è - ê - ë - î - ï - ô - ö - ù - û - ü - ÿ - ç

I. Retour historique : naissance et évolution des accents

Quand les caractères du latin ont semblé insuffisants pour rendre compte à l'écrit de la diversité croissante des sons du français, les éditeurs-imprimeurs de la Renaissance décidèrent d'utiliser des lettres ou signes diacritiques (de *διακριτικός*, « qui permet de distinguer »).

À partir du XVI^e siècle, pour apporter des précisions phonétiques, des signes sont ajoutés au-dessus des voyelles d'un mot : les accents

graphiques. Il s'agit d'une véritable innovation par rapport à l'alphabet latin, dont on se servit pour graphier la langue française, puisque cet alphabet ne comporte pas d'accent.

D'où viennent ces signes ? Des 3 accents (IX^e siècle de notre ère : /, \ et ~) et des 2 esprits (III^e siècle avant notre ère : ' et ') du grec ancien. Ces derniers marquaient au début du mot l'absence ou la présence d'une aspiration. Ainsi, ἵππος (= *hippos*, « cheval » ; présence d'aspiration initiale), mais ὄρνις (= *ornis*, « oiseau » ; absence d'aspiration).

II. Les premiers accents

Les accents aigu et grave sont apparus dans les ouvrages imprimés au XVI^e siècle, mais l'accent grave n'était employé au départ qu'en fin de mot (*à, où, là*) ou pour noter un *e* muet : *vestèment* pour *vêtement*. L'accent grave a aussi servi à distinguer les homonymes : ainsi, avant son apparition, on écrivait *elle ha*, et non *elle a*, pour le différencier de la préposition *à*, alors graphiée *a*. Peu à peu, ces nouveaux signes ont donc remplacé les lettres diacritiques, *eschole* ou *estre* devenant respectivement *école* et *être*. L'accent circonflexe permit d'escamoter quelques hiatus (comme dans *âge*, longtemps noté *aage*), pendant que le grave commençait à se substituer aux doubles consonnes : *fidelle* est devenu *fidèle*.

L'accent aigu sert, à partir de 1530 environ, à distinguer en syllabe fermée le phonème au timbre fermé [é] (*mangé*) du phonème [e] (*mangé*). Au XVII^e siècle, certains auteurs se servent à la fois de l'accent aigu et de l'accent grave pour marquer la distinction entre [é] et [è].

Cependant, ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que se fixa l'usage actuel d'un de ces signes : l'accent grave portant l'accent tonique devant une syllabe contenant le phonème [e] (*abrège*, mais *abrégérai*).

L'accent circonflexe fait sa première apparition en 1532, époque à

laquelle il ne marquait que les diphtongues (deux voyelles assemblées qui ne notent qu'un seul son, comme dans *boîs*, *fleûr*, *caûse*). À partir des années 1540, on s'en sert aussi pour noter les phonèmes amuïs (*sûr* au lieu de *seûr*, *bâiller* au lieu de *baailler* ; *paîra* pour *paiera* ; *bêtise* pour *bestise*), bien que des exceptions demeurent (*gaiement*), notamment en raison de la place de l'accent tonique.

III. Règles actuelles : accent aigu ou grave ?

1° L'accent aigu et l'accent grave se placent sur la voyelle *e* pour les prononciations [é] et [è] ; cette opposition est de rigueur dans les syllabes finales terminées par un *s* (*accès*) ou dans les syllabes toniques ouvertes précédant un *e* muet depuis le XIX^e siècle (*père*). *Les* (déterminant ou pronom), *ces*, *des*, *mes*, *tes* et *ses* sont considérés comme atones ; par conséquent ils ne portent pas l'accent grave.

2° Devant certaines syllabes contenant un *e* muet ([e]), deux orthographes sont aujourd'hui valables (*événement* / *évènement* ; *céderai* / *cèderai*, *aimé-je* / *aimè-je*, etc.), car cette opposition phonétique n'est pas systématique dans le cas d'une syllabe atone suivie ou non d'une syllabe contenant un *e* muet. Voir VIII. a).

3° On ne peut pas placer d'accent sur le *e* qui ne termine pas une syllabe graphique (*es-poir* ; *res-ter* ; *effr-oi*), ni en syllabe finale devant *d*, *f*, *r* et *z* (*trier*, *nef*, *piéd*, *nez*), sauf devant un *s* (*accès* ; voir III. 1°).

4° D'une manière générale, pas d'accent sur le *e* précédant 2 consonnes identiques ou la double consonne *x* ([ks]).

hellénisme - *exercice* - *ennéasyllabe* - *erreur* - *liesse* - *effacer* - *ecclésiastique*, mais *église*

5° Le son [é] est noté *é* en fin de syllabe ouverte (terminée par une voyelle) : *caséine* - *épicéa* - *bégayer*

6° L'accent grave est toujours utilisé comme signe diacritique (servant à distinguer les homophones). On le met sur des finales d'adverbes. On ne l'utilise que sur les voyelles *a*, *e* et *u*.

à - *ça* et *là* - *où* - *en-deçà* - *au-delà* - *voilà* - *déjà*

≠ *a* (verbe conjugué) - *ça* (contraction de *cela*) - *ou* (conjonction de coordination) - *la* (article ou pronom) - *jamais* (adverbe)

7° L'accent aigu reste présent sur les préfixes *dé-*, *é-*, *pré-*, qui ont pour étymon une préposition latine : *de*, *ex* et *prae* (*démesuré*, *élever*, *prélever*).

IV. L'accent circonflexe : généralités d'usage

Il fallut attendre le XVIII^e siècle pour que l'emploi du circonflexe se normalisât. Il se généralisa alors pour distinguer :

-des *e* ouverts (*extrême*, noté [è]) des *e* fermés (*extrémité*, noté [é]) ;

-des phonèmes [a] prononcés différemment (*infâme*, *pâte*, notés [A] / *fameux*, *patte*, notés [a]) ;

-des phonèmes [F] prononcés différemment (*jeûne*, noté [E] / *jeune*, noté [F]) ;

-dans l'usage, des homophones (*tache / tâche ; dû, participe passé / du, article défini contracté ; pêcheur / pécheur*).

-des mots de même famille mais de nature différente (*grâce / gracieuse*), la règle générale indiquant que sur une voyelle atone le circonflexe disparaît ou se change en aigu (*drôle / drolatique*).

-des formes verbales (*il mentit / qu'il mentît*).

-des chutes de lettres étymologiques (*âne, du latin asinus*).

V. Autres exemples d'emplois de l'accent circonflexe

a) L'accent circonflexe se place sur toutes les voyelles à l'exception de l'y (*abîme, côte, coût, dû, fête, flûte, gîte, pâte, sûr...*).

b) Il sert à distinguer les natures de mots* ou des homophones**. Il se place sur le o des pronoms possessifs : *le/la/les nôtre(s), le/la/les vôtre(s)*. En revanche, on ne le trouve pas sur les déterminants possessifs correspondants (*notre maison*).

*Dans certains mots dérivés, il disparaît. Ainsi dans : *arôme / aromatique / aromatiser - cône / conique - diplômé / diplomatique / diplômer - extrême / extrémité - grâce / gracieux / gracier - infâme / infamie - pôle / polaire / polariser - râteau / ratisser*.

**Quatre paires d'homophones : *hâler* (bronzer) / *haler* (tirer) ; *une boîte* (le récipient) / *il boite* (il claudique) ; *la chasse* (le coffret) / *la chasse* (au gibier) ; *la forêt* / *un foret* (outil en acier).

c) Il marque la survivance (non prononcée) d'une lettre ayant disparu avec le temps. C'est le cas des adjectifs : *mûr, mûre, sûr, sûre* (des formes latines *maturus* et *securus*), mais aussi des noms ou des verbes : *âne, aumône, chaîne, château, croûte, hôpital, traîner, traître, trêve, voûte, etc.*

d) Le circonflexe affecte aussi les suffixes : on le trouve sur le *i* de trois mots en *-ître* : *bélître* (mendiant), *épître*, *huître* (survivance d'un *s* disparu) ; sur le *a* du suffixe *-âtre* (du suffixe latin *-astrum*) marquant une dépréciation : *bellâtre* (d'une beauté fade), *douceâtre* (d'une douceur fade), *grisâtre* (qui tire sur le gris). En revanche on ne l'emploie pas sur les composés en *-iatre* (du grec *ιατρός, iatros*, nom qui signifie « médecin ») : *pédiatre, psychiatre, gériatre*.

e) On le trouve au présent, sur le *i* des verbes en *-aître, -oître* (et leurs composés), et du verbe *plaire* et ses composés, lorsque cette voyelle est suivie d'un *t* : *il connaît, il paraîtra, il croît*. Voir cependant VIII. b).

f) Dans les conjugaisons, on place l'accent circonflexe sur les marques deux premières personnes de l'indicatif du passé simple et à la 3^e personne du singulier du subjonctif imparfait des verbes : *nous chantâmes, vous chantâtes, qu'elle chantât, qu'il connût*.

g) Les verbes *croître, devoir* (et leurs composés) et *mouvoir* au participe passé masculin se forment en *crû, dû, recrû, redû, mû*, mais suppriment l'accent circonflexe au féminin ou au pluriel.

De ego à moi-même

→ pronom personnel latin *ego* : « moi » (I^{er} s.)

→ *egomet* : « moi-même » (*-met* : particule de renforcement)

→ *egomet ipse* : « moi-même en personne » (ajout du pronom *ipse*)

→ *mei* (cette forme de CO remplace en forme tonique *ego*, qui devient *je*) + *metipse* (« moi-même en personne »)

→ *mei metipsimus* (suffixe *-imus* de superlatif : « tout à fait en personne »)

→ *mei medisme* (XI^e s.)

→ *mei meisme* (XV^e s.) : un tréma atteste ici la prononciation du *i*

→ *moi mesme* (XVI^e s.) : amuïssement du *i*

→ *moi-même* (XVII^e s.) : l'amuïssement du *s* est noté par l'accent circonflexe

En ce qui concerne le mot *suprême*, venant lui aussi d'une forme d'adjectif au superlatif (*supremus*), on peut raisonnablement penser à un alignement sur l'évolution de *metispsimus* en *meisme* puis *même*. L'accent circonflexe marque de toute façon une prononciation du *e* en [ɛ].

VI. Le tréma

Ce signe graphique introduit au XVI^e siècle indique aujourd'hui que la prononciation doit distinguer deux sons dans une suite de deux voyelles :

-on le place au-dessus des voyelles *e*, *i*, *u* (*Noël*, *haï*, *naïf*, *maïs*, *capharnaïm*), lorsqu'elles sont en 2^e position de la suite vocalique ;

-on peut le trouver sur le *i* intervocalique, pour indiquer qu'il est prononcé distinctement (*aïeul*, *baïonnette*, *paranoïa*).

-dans le cas des finales en *-gue*, il est désormais préférable de mettre en avant la prononciation du *u* ([u]) : *aigüe*, *ambigüe*, *contigüe*, *exigüe*. Voir VIII. c).

VII. La cédille

Un *c* prononcé [s] porte ce signe, à l'origine un *z* souscrit utilisé dès le XVI^e siècle, devant les voyelles *a*, *o*, *u* : *glac̣a*, *leç̣on*, *gerç̣ure*.

VIII. Tolérances orthographiques (rectifications orthographiques du 6 décembre 1990, publiées par le Journal officiel de la République française)

a) Généralisation de l'accent grave, pour noter le son [è] :

-devant les syllabes contenant un *e* muet (*cèleri*, *règlementation*, *crèmerie*, etc.)

-dans les formes de futur et de conditionnel des verbes en *-é/CS/er* ou *-e/CS/er* : *cèderai* / *épèle* / *étiquète*, mais *appellerai* / *jette*.

b) L'accent circonflexe n'est plus obligatoire sur le *i* et le *u*, excepté :

-dans les formes de passé simple et d'imparfait du subjonctif (*qu'elle eût*) ;

-dans l'emploi d'homophones (*cru* / *crû*, de *croire* / *croître*).

c) Le tréma est placé sur le *u* dans les suites *-gue*, *-gui*, *-geu* : *aigüe*, *ambigüité*, *gageüre*.

IX. Exercices

1° Placez accents et trémas (III. à V.)

Aie ! Par la faute de cette pique de guepe, j'ai d'énormes demangeaisons. Une étonnante soupière en faïence trône sur la table de la salle à manger. Avant de monter dans le canot, vous veillerez à vérifier la robustesse des pagaies. L'égoïsme est un sentiment haïssable ; préférez la solidarité. Impossible de dénicher quoi que ce fut dans ce grenier : quelle pagaille ! Toutes les pièces du château de Versailles relèvent d'un luxe inouï.

L'exiguité de cette pièce ne permet pas d'y séjourner longtemps. Ce chien est blessé : il faut appliquer une pâte cicatrisante sur sa patte.

2. Ajoutez les accents et trémas dans ces expressions (III. à V.)

noirâtre – il me reconnaît – réclamer son dû – nous voulumes – il traînait des pieds – cela me plaît – tu es sûr de toi – la poire n'est pas mûre – un nez disgracieux – infâme lâcheté ! - ils chanteraient – tu es bien bête, ma fille – l'ours polaire est un animal féroce – la crue de la rivière – un mat de misaine – un cadavre blafard gît sur l'herbe - je ne voulais pas qu'il mourût – tu es des nôtres – la cime des arbres de cette forêt – le cimier – nous refîmes le faitage de notre château en Camargue – le vol de ce martin-pêcheur est gracieux – une sévère marâtre – j'aime les pâtes fraîches – dératiser l'appartement, voire tout le bâtiment – réussis ce contrôle et décroche ton diplôme – un barème injuste – un baptême féerique – fusses-tu au courant, cela n'eût rien changé ; tu n'eusses en rien été ému – vous arguez de votre expérience – nous lançons

3° Application du III.

résection - exprès – des que - pres de – aime-je – manière – enlèvement – révèle - aimée – poignée – témoin - révéler – il gele – après – poulet – docteur en lettres – ces des à coudre - Bourg-les-Valence

X. Correction des exercices

1° Placez accents et trémas (III. à V.)

Aïe ! Par la faute de cette piqure de guêpe, j'ai d'énormes démangeaisons. Une étonnante soupière en faïence trône sur la table de la salle à manger. Avant de monter dans le canoë, vous veillâtes à vérifier la robustesse des pagaies. L'égoïsme est un sentiment haïssable ; préférez la solidarité. Impossible de dénicher quoi que ce fût dans ce grenier : quelle pagaille ! Toutes les pièces du château de Versailles relèvent d'un luxe inouï. L'exiguïté de cette pièce ne permet pas d'y séjourner longtemps. Ce chien est blessé : il faut appliquer une pâte cicatrisante sur sa patte.

2. Ajoutez les accents et trémas dans ces expressions (III. à V.)

noirâtre – il méconnaît – réclamer son dû – nous voulûmes – il traînait des pieds – cela me plaît – tu es sûr de toi – la poire n'est pas mûre – un nez disgracieux – infâme lâcheté ! – ils chantèrent – tu es bien bête, ma fille – l'ours polaire est une bête féroce – la crue de la rivière – un mât de misaine – un cadavre blafard gît sur l'herbe – je ne voulais pas qu'il mourût – tu es des nôtres – la cime des arbres de cette forêt – le cimier – nous refîmes le faitage de notre château en Camargue – le vol de ce martin-pêcheur est gracieux – une sévère marâtre – j'aime les pâtes fraîches – dératiser l'appartement, voire tout le bâtiment – réussis ce contrôle et décroche ton diplôme – un barème injuste – un baptême féérique – fusses-tu au courant, cela n'eût rien changé ; tu n'eusses en rien été ému – vous argüez de votre expérience – nous lançons

3° Application du III.

résection - exprès – dès que - près de – aimè-je – manière – enlèvement – révèle - aimée – poignée – témoin - révéler – il gèle – après – poulet – docteur ès lettres – ces dès à coudre - Bourg-lès-Valence

Cours n°2 – Emplois du trait d'union, de l'apostrophe et de la majuscule (exercices du livret 10 à 16)

I. Le trait d'union

Apparaissant comme les accents dès les années 1530, cette marque signale l'unité entre plusieurs éléments lexicaux ou grammaticaux ; il ne faut donc pas confondre le trait d'union avec le tiret, plus long, qui remplit d'autres fonctions.

–*Que veux-tu dire ? C'est-à-dire ?*

1° Fonction secondaire du trait d'union : la division

Le trait d'union placé à la fin d'une syllabe graphique et en fin de ligne (*effr-oi, res-te* ; voir [Cours n°1](#) → III) permet de scinder le mot quand l'espace disponible ne permet pas de l'écrire entièrement. De la même manière, il indique un débit haché : *C'est de la lin-guis-ti-que !*

2° Fonction d'indicateur d'unité lexicale ou grammaticale

Cette fonction n'est pas systématique et peut entrer en concurrence avec la tendance actuelle à l'agglutination (on peut écrire *un gri-gri* ou *un grigri* ; *rhino-pharyngite* ou *rhinopharyngite*), qui efface le sentiment de la singularité de chaque élément entrant dans la composition (*un plafond* ≠ **un plat-fond*, *un portefeuille* ≠ **un porte-feuilles*, *un faitout* ≠ **des font-tout*).

→ Le trait d'union est généralement employé dans les cas :

-de la suite *soi* + participe présent : *des soi-disant sportives de haut niveau* ;

-d'une nominalisation d'un groupe prépositionnel : *l'après-midi, une avant-garde* ; *l'entre-deux-guerres* ;

-d'une nominalisation d'un groupe verbal suivi de son complément : *un monte-charge* ≠ *un portefaix* ; *un porte-à-faux* ou *un porte à faux*, mais *un portemanteau* ;

-d'une transformation d'une proposition en nom ou adverbe : *les qu'en-di-ra-t-on, peut-être, des suivez-moi-jeune-homme* (ruban de chapeau) ;

-d'une modification de la signification d'un nom, entre autres dans les noms propres : *Hautes-Alpes, un pied-de-biche, sur-le-champ, l'amour-propre, les non-alignés, un beau-fils* ;

-de prénoms doubles et de noms propres composés (surtout dans la langue administrative) : *Jean-Paul, place du Six-juin 1944, avenue des Champs-Élysées* ;

-d'une dérivation nominale par *tout, non* ou *quasi* : *un non-sens, la quasi-totalité, non voyant / non-voyant, tout-puissant* ;

-d'une composition associant adjectif ou préfixe emprunté et nom commun : *un(e) sage-femme, une demi-tonne, la basse-cour, un rond-point, la grand(e)-rue, des nus-pieds, le néo-classicisme, un vice-consul, son ex-épouse, un artiste-né*

≠ *extraterrestre* ou *extra-terrestre, autodidacte, parapharmacie* ;

-d'une composition associant un préfixe, un adverbe ou un adjectif à valeur adverbiale et un autre adjectif : *court-vêtu, demi-nu, mi-cuit, semi-sphérique, pro-finlandais, non-aligné* ≠ *non aligné, grand(e) ouvert(e)* ;

-des mots composés avec *ci* ou *là* : *ce livre-là, celles-ci, ces deux heures-là* ≠ *ces hommes de loi là, ci-après, là-dessus, par-ci, par-là, ci-gît, ci-joint, là-bas, jusque-là* ;

-d'une difficulté à prononcer une suite vocalique générée par l'agglutination : *intracellulaire*, mais *intra-utérin* ; *auto-évaluation*.

-du pronom sujet suivant un verbe conjugué : *dit-on, serait-ce, sera-t-elle* (deux traits d'union encadrent le *t* euphonique) ;

-d'un pronom personnel complément d'un verbe à l'impératif (excepté dans les formes négatives) : *dis-moi ≠ ne me dis pas, va-t'en, rendez-le-moi, profitez-en* ;

-d'un pronom personnel lié à l'adjectif *même* : *nous-mêmes* ;

-d'une coordination implicite entre deux mots : *sud-ouest, un récit de Boileau-Narcejac, les années 2000-2010, un enfant-roi, une toile bleu-vert / bleu vert, deux cents kilomètres-heure* ;

-dans les numéraux composés inférieurs à 100 : *trente-deux ; cinquante-et-un ; quatre-vingt-dix-neuf ; le dix-neuvième*.

II. L'apostrophe

L'apostrophe est le signe de l'élision ; une voyelle précédant une autre voyelle est amuïe (n'est plus prononcée) : **la élision ≠ l'élision*.

1° Les mots grammaticaux qui peuvent être élidés

-*ne* : *ce n'était pas elle, il n'y a pas d'espoir* ;

-*le, la, me, te, se* et *ce* : *il m'a dit que l'ouvrage s'était bien vendu* ;

-*de* : *jusqu'à l'Île-d'Yeu, la leçon d'hier, les vers d'Hadrien* ;

-*si* devant *i* : *s'il gagne ≠ si elle gagne* ;

-*entre*, seulement dans quelques verbes composés : *entr'apercevoir ≠ entre elles* ;

-*que* : *bien qu'il ait raison, qu'elle vienne* ;

-mots en *-que* :

<i>mot</i>	<i>élision ?</i>
<i>jusque lorsque, parce que, puisque, quoique</i>	<i>jusqu'à Paris lorsqu'elle parle parce qu'à toi je me confie puisque'après tout quoiqu'elle parût sympathique</i>
<i>presque</i>	seulement dans <i>presqu'île</i> <i>≠ il vaut presque un millier d'euros</i>
<i>quelque</i>	seulement dans <i>quelqu'un(e)</i> <i>≠ quelque impatiente qu'elle soit</i>

2° Cas où on ne fait pas l'élision

-devant un *h* aspiré : *la haine, la herse, la horde* ;

-devant des mots étrangers commençant par *y* : *le yaourt, la yourte, la yole*.

3° Deux cas particuliers d'emploi de l'apostrophe

-expressions du langage populaire : *V'là l'bon vent* (titre de chanson), *Bonjour, M'dame !* ;

-en poésie (plus souvent dans les textes de chansons), pour indiquer qu'une syllabe portant le son [e] ne se prononce pas : *Et j'caus'français, / C'est un plaisir* (Léo Ferré, *La Chanson française*).

III. La majuscule

1° Emplois obligatoires

-noms spécifiques précédés d'un nom commun : *rue Lepic, océan Pacifique, mer Méditerranée* ;

-noms de famille, de localité, de bâtiment officiel, d'origine ethnique, de pays, d'ordre religieux : *M. Niang, M^{me} Lelong, les Sioux, les Franciscains, les Français, une Croate, les Bourbons, Lille, le Louvre* ;

-noms désignant des divinités, des personnages de la mythologie, un dieu unique, des abstractions personnifiées : *Zeus, Orphée, Dieu, l'Être Suprême, le glaive de la Justice* ;

-noms d'étoiles, de constellations, de planètes : *la Lune ≠ être dans la lune* (usage courant du mot), *la Grande Ourse, Vénus* ;

-noms d'institutions : *le Conseil constitutionnel, la Police nationale, l'Assemblée nationale, la Sécurité sociale, l'Académie française, l'Église* ;

-époques et événements historiques : *la Révolution française, l'Occupation ; les guerres de Religion, l'Antiquité, Moyen Âge / Moyen âge* ;

-points cardinaux, ainsi que *centre* et *midi*, s'ils désignent une région : *les habitants du Nord-Ouest ≠ l'est de la France* (indique une direction), *les gens du Midi* ;

-*saint(e)* : si lieu ou événement calendaire : *à la Saint-Sylvestre, le Mont-Saint-Michel* ;

-marquer une déférence eu égard à une fonction, un titre : *Madame la Présidente, Monsieur le Préfet, Son Altesse* ;

-titres d'oeuvres : majuscules jusqu'au 1^{er} nom : *Le Père Goriot, Les Fleurs du mal, Le Petit Chaperon rouge* ;

sauf

→ si le titre forme une phrase (1^{er} mot) : *On se calme et on boit frais à Saint-Tropez* ;

→ si deux noms sont coordonnés (majuscule aux deux) : *Le Rouge et le Noir* ;

-en début de phrase : *Il faut placer accents et tréma sur la voyelle majuscule* ;

-après deux-points ou un tiret annonçant des paroles rapportées : *Il me dit : « Je n'aime point les règles. »* ;

-au début des vers, dans la poésie classique : *Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où, / Le Héron au long bec emmanché d'un long cou.*

2° Absence remarquable de la majuscule

-dans les noms propres composés, l'article ou la préposition ne prend pas de majuscule : *Charles de Gaulle ; Trouville-sur-Mer, Bourg-lès-Valence* ;

-dans les surnoms composés, l'article défini ne prend pas de majuscule : *Pépin le Bref, Pline l'Ancien* ;

-dans les noms de langues et les adjectifs d'origine ethnique : *parler latin, espagnol, la population anglaise* ;

-dans *saint(e)*, s'il est question du personnage : *déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul.*

Cours n°3 – Règles d’orthographe lexicale liées aux consonnes doubles (exercices du livret 17 à 20)

I- Principes généraux du doublement de consonnes

Ne sont jamais doublées les consonnes : *h, j, q, v, w, x*.

Une consonne précédée d’une autre consonne ne peut être doublée.

Trois cas de doublement de consonne existent en français.

Cas n°1 : double consonne intervocalique

→ *une pomme, difficile, la terre, un rabbin, la pizza, l’homme* ;

Cas n°2 : double consonne entre voyelle et l

→ *une application, acclamer, l’affliction, une agglomération* ;

Cas n°3 : double consonne entre voyelle et r

→ *une lettre, une approche, affreux, aggravation*.

Remarques :

a) La prononciation de la voyelle *e* suivie d’un ou deux *m* (ou d’un ou deux *n*) peut différer :

Consonne seule	Consonne double
-Se prononce [e] : ajout d’un accent le plus souvent (<i>émerveiller, email, énerver, ≠ enivrer</i>).	-Ajout d’un préfixe : se prononce [ã] (<i>emmener, emmitoufler, ennui, ≠ ennéasyllabe</i>). -Ajout d’un suffixe : se prononce [a] (<i>violemment, prudemment, urgemment</i>).

Voir II. et cours n°4.

b) La prononciation de la voyelle *e* suivie de deux *l* pouvait différer avant la réforme de 1990, mais désormais il est possible de noter la prononciation [e] par un *e* suivi d’un seul *l* dans les mots construits comme *interpeler* (que l’on peut conjuguer comme *appeler*) et *dentelière* (formé à partir de *dentelle*), de même que *noisetier* était en usage dès le XVI^e siècle à côté de *noisette*.

c) Une consonne qui suit une voyelle portant l’accent ne peut être doublée : **une sirenne* (*une sirène*), excepté dans le cas d’une homophonie (*la chasse ≠ une châsse* = le coffret).

d) L’étude étymologique du nom commun permet en général de justifier le doublement de la consonne.

II- La présence de certains préfixes produit le doublement de la consonne initiale du radical.

Rappel : Les mots ont tous un sens que porte le radical (*fin – finir – définition*). Si les préfixes permettent de modifier ce sens (*faction - perfection – im/perfection*), les suffixes quant à eux servent à changer de nature grammaticale (on passe par exemple d’un nom à un adverbe : *gravité → grave → gravement*).

Avertissement : ce tableau ne comprend pas les mots composés avec trait d’union (comme *post-traumatique* ou *ultra-marin*).

Préfixe	Signification	Exemples
a- / an-	sans, privé de	<i>anaérobie, analphabète, athée, aporie</i>
ab-	loin de, séparé de	<i>absent, abolition, abrupt</i>
ad-	vers, addition	<i>adhérence, affaiblir, associé, addition, apparaître, allocution, adversaire, accumuler, apposition, aggravation ≠ agresser, adresse</i>
ana-	en remontant par	<i>analogie, anagramme, anaphore</i>

ante-	avant, devant	<i>antécédent, antéposition</i>
anti-	contre	<i>antivol, antigel, anticorps</i>
apo-	loin de, séparé de	<i>apogée, apologie</i>
arch(i)-	ancien, qui commande	<i>archevêque, architecte, archives</i>
bi(s)-	deux	<i>biceps, bissectrice, bissextile</i>
cata-	en bas, en descendant	<i>catalogue, catastrophe, cataphore</i>
circum-	autour	<i>circonlocation, circonstanciel, circonnavigation / circumnavigation, circonflexe, circumgénital, circumzénithal</i>
cis-	en deçà de	<i>cisalpin, cisgenre (← angl. cisgender), cissexualité</i>
contra-	opposé	<i>contrecarrer, contredire</i>
cum-	avec	<i>compagne, codirection, copain, commune, connexion, commerce, correspondre, colloque, collocation ≠ colocation, colocataire</i>
deca-	dix	<i>décasyllabe</i>
deci-	dix	<i>décimètre</i>
di(s)-	séparation, contraire	<i>distance, déséquilibre, destruction, distinction, démission, dissolution, dissymétrie, différence, dissonance</i>
dia-	à travers, par	<i>dialogue, diagramme</i>

dys-	mal, trouble, difficulté	<i>dysfonctionnement, dyslexie, dysenterie</i>
epi-	sur	<i>épithète, éphémère, épigramme</i>
eu-	bien	<i>euphémisme, euthanasie, euphorique</i>
ex- / e- / exo- ecto-	en dehors de	<i>exprimer, émettre, émigré, ectoplasme, exogène</i>
extra-	à l'extérieur de	<i>extraverti</i>
hémi-	moitié	<i>hémicycle, hémisphère</i>
homo-	semblable, égal	<i>homogène, homonyme, homophone</i>
hyper-	au-dessus de	<i>hyperactivité, hyperréalisme</i>
hypo-	au-dessous de	<i>hypoténuse, hypothermie, hypnose, hypogée</i>
in- / endo-	dans, dedans	<i>inhalation, inondation, endettement, enraciné, endogène, innovation, immerger, irruption, emménager</i>
in-	contraire, négatif	<i>inénumérable, impossible, illisible, immature, irréparable, inéligible, immarcescible</i>
inter-	entre	<i>interruption, interpolation, intéresser</i>
intra- / in- tro-	à l'intérieur de	<i>introspection, intraveineuse</i>
juxta-	à côté de	<i>juxtaposition</i>

meta-	après, au lieu de	<i>métaphore, métalangage</i>
ob-	cache, masquer	<i>occulter, obnubiler, obstruction, obscène, s'offusquer</i>
para-	près de, le long de	<i>parallèle (de para et *allèle), parapharmacie, parascolaire</i>
per-	à travers	<i>perforer, pérégriner, perdurer, perrhénique</i>
peri-	autour de	<i>périple, périphérie, périphrase</i>
pro-	devant, à la place de	<i>Prothèse, professionnel, proscénium</i>
post-	après, derrière	<i>posthume, postériorité, postambule</i>
prae-	avant, devant	<i>préparer, prénom, préposition</i>
re-	répétition, retour	<i>réparer, recoller, recevoir, reviser / réviser</i>
retro-	en arrière	<i>retroviseur</i>
super- / supra-	sur, au-dessus de	<i>supranaturel, superviseur, superlatif, superrégion</i>
sub-	sous	<i>subaquatique, submerger, souffrir, souffler ≠ boursoufler, suffixe</i>
syn-	avec, ensemble	<i>sympathie, synchronie, synonyme, syllabe, symmachie ≠ symétrie</i>
trans-	à travers, au-delà de	<i>transmetteur, transsaharien</i>
ultra-	au-delà de	<i>ultraviolet, ultraconservateur</i>

Remarques :

a) La double consonne a deux origines possibles :

-assimilation de la consonne du préfixe à la consonne initiale du radical : *affect* ← *ad-* + **fect*);

-agglutination des deux consonnes en jeu : *interrompre* ← *inter-* + *rompre*.

b) Après certains préfixes, notamment *in-*,

→ Si le radical commence par une voyelle ou un *h* non aspiré, il n'y a pas de double consonne (*inavouable, inapplicable, adéquation*) ;

→ Si le radical commence par une consonne, on peut trouver une double consonne (*innommable, innocuité, immobile, additionner*).

III. Exercice

J'aime, à ces moments là, l'imaginer, svelte et élégante, ses cheveux auburns flottant au vent, courant au ralenti vers son innoubliable amoureux, porté par les liens tout puissants qui l'unissaient à lui, malgré ses contemporains bienpensant qui s'en ofusqueraient sans-doute. Cependant, l'histoire passionnante de ce vieille amour se complique à présent d'épisodes de plus-en-plus confus... Ces signes avant-coureurs de la fin prochaine de nos charmants après-midi dominicaux m'inquiètent beaucoup. Je crois bien que grand-maman perd, peu à peu, sa merveilleuse mémoire. Cela me cause une peine aigue. Ces heures de pur ravissement passé avec elle resteront à jamais parmi les plus haut-placées dans mon échelle du bonheur.

D'après Daniel Auduc, *La confidente*.

J'aime, à ces moments-là, l'imaginer, svelte et élégante, ses cheveux auburn flottant au vent, courant au ralenti vers son inoubliable amoureux, portée par les liens tout-puissants qui l'unissaient à lui, malgré ses contemporains bien-pensants qui s'en offusqueraient sans doute. Cependant, l'histoire passionnante de ce vieil amour se complique à présent d'épisodes de plus en plus confus... Ces signes avant-coureurs de la fin prochaine de nos charmants après-midi dominicaux m'inquiètent beaucoup. Je crois bien que grand-maman perd, peu à peu, sa merveilleuse mémoire. Cela me cause une peine aigüe. Ces heures de pur ravissement passées avec elle resteront à jamais parmi les plus haut placées dans mon échelle du bonheur.

D'après Daniel Auduc, *La confidente*.